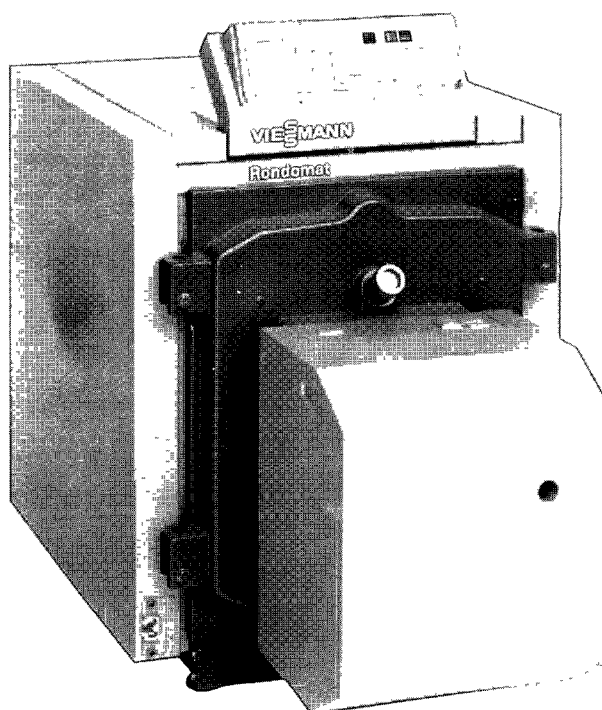
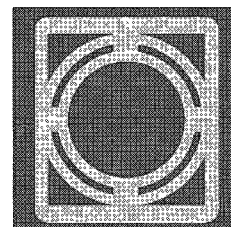


Rondomat

Chaudière fioul/gaz

Puissance nominale : de 125 à 860 kW

Rondomat



1.1 Sécurité

1.2 Remarques importantes

1.1 Sécurité



Ce symbole "Attention" précède tous les conseils de sécurité importants. Les respecter scrupuleusement pour éviter tout risque et tout dommage pour les personnes et les biens.

■ Conduite de la chaudière

Prière de lire attentivement cette notice d'utilisation. Cette notice d'utilisation vous permet de faire fonctionner votre installation de chauffage.

Les réglages de la régulation de chaudière seront effectués comme indiqué par la notice d'utilisation de cette régulation.

Veuillez également lire attentivement avant la mise en service les autres notices d'utilisation jointes à votre installation de chauffage.

De plus, votre installateur doit vous expliquer la marche et la conduite de l'installation.

Les dommages consécutifs à un non-respect des notices d'utilisation ne sont pas couverts par notre garantie.

■ Travaux sur l'appareil

Les travaux sur l'appareil et sur l'installation de chauffage comme ceux de montage, d'entretien et de réparation, par exemple **devront être impérativement effectués par du personnel qualifié** (chauffagistes/installateurs).

Couper l'interrupteur général de chaufferie (placé à l'extérieur du local) avant de commencer l'intervention et le bloquer pour interdire tout réenclenchement.

Si la chaudière fonctionne au gaz, **on fermera également la vanne d'arrêt principale gaz** et on la bloquera pour empêcher toute réouverture intempestive.

■ En cas de danger

- **Couper immédiatement l'interrupteur général de chaufferie** (placé à l'extérieur du local).
- **Fermer les vannes d'arrêt des conduites de fioul ou la vanne d'alimentation gaz.**
- **Employer un extincteur adapté en cas d'incendie** (classe B avec le fioul, classe C avec le gaz, selon norme EN 2).

■ Odeur de gaz

Uniquement en cas d'un brûleur gaz à air soufflé :

- **Ne pas fumer !** Éviter toute flamme nue et toute formation d'étincelles (manœuvre d'interrupteurs électriques, par exemple).
- Ouvrir **les fenêtres et les portes.**
- Fermer **la vanne d'alimentation gaz.**
- **Prévenir le chauffagiste** depuis l'extérieur du bâtiment.
- **Se conformer aux consignes de sécurité** de Gaz de France.

■ Odeur de gaz de fumées

- Mettre l'installation hors service.
- Ouvrir les fenêtres et les portes.
- Prévenir le chauffagiste.

■ Laisser les arrivées d'air ouvertes

Les arrivées d'air de la chaufferie ne doivent pas être obstruées, dans le cas contraire, il y a risque de combustion incomplète et d'intoxication.

1.2 Remarques importantes

■ Conditions à remplir par le local chaufferie

- Pas d'air pollué par des hydrocarbures halogénés (contenus dans les bombes aérosols, les peintures, les solvants et les produits de nettoyage, par exemple)
- Pas de poussière abondante
- Pas d'humidité de l'air élevée
- Hors gel
- Bien ventilé. Ne pas obstruer les arrivées d'air.

Dans le cas contraire, il existe des risques de dysfonctionnement et d'endommagement de l'installation.

■ Entretien régulier par le chauffagiste

La chaudière devra être impérativement nettoyée à intervalles réguliers et au moins à l'issue de chaque saison de chauffe. Plus l'encrassement de la chaudière est important, plus la température des fumées augmente et avec elle les déperditions par les fumées.

Le ballon d'eau chaude sanitaire (si l'installation en est équipée) devra être visité par le chauffagiste 2 ans au plus tard après la mise en service puis à intervalles réguliers.

Un entretien régulier de l'installation de chauffage par un spécialiste vous assurera un fonctionnement de votre installation fiable, économisant l'énergie et respectant l'environnement.

Nous recommandons de passer un contrat d'entretien avec le chauffagiste.

2 Chauffage

2.1 Combustibles

Si la chaudière est équipée d'un brûleur fioul :
fioul domestique.

Si la chaudière est équipée d'un brûleur gaz :
gaz naturels, butane et propane.
*Gaz naturels uniquement pour les brûleurs
Unit gaz à air soufflé Viessmann.*

2.2 Mise en service

Première mise en service

La première mise en service sera effectuée par l'installateur ou par un spécialiste nommé par lui.

Opérations préparatoires à la mise en service

(ou à la remise en service)

1. Contrôler la pression (le niveau d'eau) de l'installation.
L'aiguille noire du manomètre doit impérativement se trouver sur le vert. Si cette aiguille se trouve plus bas que l'aiguille rouge fixe, la pression de l'installation est insuffisante, refaire, dans ce cas, le plein d'eau et une purge de l'air.
2. Contrôler si les orifices de ventilation de la chaufferie sont ouverts et ne sont pas obstrués.
3. Ouvrir les vannes d'arrêt des conduites de fioul ou la vanne d'alimentation de la conduite de gaz.
4. Contrôler si la trappe de ramonage de la buse de fumées est fermée.
5. Enclencher l'installation.
Enclencher l'interrupteur général de chaufferie (placé à l'extérieur du local), l'interrupteur installation "Ⓞ", les interrupteurs des pompes de circuit de chauffage et l'interrupteur du brûleur.

Votre installation est opérationnelle.

Mise en service

- Si la chaudière démarre à froid (ceci est également le cas à la remise en service à l'issue de travaux d'entretien et de nettoyage), l'alimentation en chaleur des circuits consommateurs devra être interrompue afin de permettre à la chaudière de traverser le plus rapidement possible la zone de point de rosée.

La température des départs atteinte, ouvrir les circuits consommateurs l'un après l'autre et faire passer le brûleur en automatique.

- Examiner les joints et les trappes et, si nécessaire, faire resserrer leurs vis.
- Faire contrôler la porte de chaudière et la trappe de ramonage et resserrer leurs vis quelques jours après la mise en service.

La régulation de chaudière intégrée Trimatik Viessmann, Dékamatik ou KR en association avec la régulation de chauffage pilotent automatiquement votre installation de chauffage en fonction de la température extérieure ainsi que des réglages et de la programmation effectués. Les modifications seront effectuées comme indiqué par les notices d'utilisation de la Trimatik Viessmann, de la Dékamatik ou KR et de la régulation de chauffage.

Conseils concernant la conduite de l'installation

- Maintenir la chaudière et la chaufferie en parfait état de propreté.
- Contrôler très souvent les réserves de combustible (si la chaudière fonctionne au fioul, au butane ou au propane).
- Faire entretenir régulièrement votre installation de chauffage par un spécialiste.

Montage de composants supplémentaires

Le montage de composants supplémentaires, non testés avec la chaudière, risque d'influer négativement sur le fonctionnement.

Les dommages induits par ces composants ne sont pas couverts par notre garantie.

Eau d'alimentation

La quantité d'eau servant au remplissage de l'installation doit être mesurée. Porter sur la check-list d'entretien la quantité d'eau ajoutée et la teneur correspondante en hydrogénocarbonate de calcium.

Contrôles du fonctionnement

Effectuez les contrôles suivants tous les mois :

- Contrôler plusieurs fois la pression de l'installation.
- Vérifier le bon fonctionnement de la soupape de sécurité.
- Vérifier le bon fonctionnement des dispositifs de sécurité.
- Contrôler tous les joints et reprendre le cas échéant l'étanchéité.
- Vérifier le bon fonctionnement du système d'aération de la chaufferie (voir conseil de sécurité "Arrivées d'air" page 2).

Pannes pendant le fonctionnement

Prière de respecter les notices d'utilisation

- du brûleur fioul ou gaz à air soufflé,
- de la régulation de chaudière.

Si la panne ne peut pas être éliminée, prévenez votre chauffagiste.


- 3 Mise hors service
- 4 Déclaration de conformité

3 Mise hors service

Mise hors service de courte durée

Chaudière équipée d'une Trimatik Viessmann ou d'une Dékamatik :

1. Laisser l'interrupteur installation "Ⓞ" sur "I" et laisser l'interrupteur général de chaufferie (placé à l'extérieur du local) enclenché.
2. Positionner le sélecteur de programme "C" sur "O" (voir notice d'utilisation de la régulation de chaudière).

 Ces opérations ne mettent pas l'installation hors tension.

Chaudière équipée d'une régulation de chaudière KR :

Couper l'interrupteur installation "Ⓞ".

 Cette opération ne met pas l'installation hors tension.

Mise hors service de durée assez longue

1. Uniquement si la chaudière fonctionne au gaz :
Fermer la vanne d'alimentation gaz.

2. Couper l'interrupteur installation "Ⓞ", l'interrupteur de la pompe de circuit de chauffage et l'interrupteur du brûleur.
3. Couper l'interrupteur général de chaufferie (placé à l'extérieur du local).
4. Fermer tous les robinets et toutes les vannes.

Avant et à l'issue d'un arrêt de l'installation de chauffage de durée assez longue (plusieurs mois), nous recommandons de contacter votre chauffagiste. Il pourra, si besoin est, faire le nécessaire pour assurer la mise hors gel de l'installation ou la protection des surfaces d'échange.

4 Déclaration de conformité

Déclaration de conformité pour les chaudières équipées d'un brûleur fioul ou gaz à air soufflé

La société Viessmann déclare que le produit

Rondomat

est conforme aux normes suivantes :

- EN 303
- EN 267
- EN 60 335
- VDE 0722/EN 50 165
- EN 50 082-1
- EN 55 014
- EN 61000-3-2
- EN 61000-3-3
- EN 676

Ce produit est certifié CE aux termes des directives européennes

- 89/392/CEE
- 90/396/CEE
- 89/336/CEE
- 73/ 23/CEE
- 92/ 42/CEE

et marqué comme suit :
CE-0085

Ce produit remplit les conditions requises par la Directive Rendement (92/42/CEE) pour les :
Chaudières Basse Température

Faulquemont 1998

Viessmann S.A. 57380 Faulquemont
Tél. : 03 87 29 17 00
Fax : 03 87 29 18 52
Minitel 3614 Viessmann
Web : <http://www.viessmann.fr>

Membre du Groupement des Fabricants de Matériels de Chauffage Central par l'Eau Chaude et de Production d'Eau Chaude Sanitaire (GFCC)

Sous réserves de modifications techniques !
5586 251-F